

<https://ricochets.cc/Affaire-Telegram-illustration-de-la-guerre-etatique-aux-outils-de-communication-securises-7830.html>



Affaire Telegram : illustration de la guerre étatique contre les outils de communication sécurisés



- Les Articles -

Publication date: jeudi 12 septembre 2024

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

La façon dont a été mis en cause judiciairement Telegram illustre la guerre des Etats, et de la France en particulier, contre les outils de communication qui échappent à la surveillance étatique généralisée.

Mais Telegram est géré par des ultracapitalistes, ce n'est pas notre ami. Des alternatives existent si on veut utiliser des outils numériques, des logiciels libres et open source, des applications chiffrées.

Tant qu'on utilise des outils numériques, on voudrait ne pas avoir à choisir entre deux monstres, le totalitarisme d'Etat qui veut tout contrôler et les ultra-capitalistes (leur business sordide, leurs outils centralisés).

► **[Affaire Telegram : des inquiétudes dans un contexte de guerre contre les messageries, les réseaux sociaux et le chiffrement](#)** - Le dirigeant de la plateforme Telegram, Pavel Durov, a été placé en garde à vue il y a une dizaine de jours puis mis en examen mercredi dernier. Le parquet de Paris, qui communique opportunément sur l'affaire depuis le début, met en avant l'absence de modération sur la plateforme pour justifier les poursuites. Au-delà de cette question de modération et sans tomber dans la défense d'un service en ligne peu recommandable, les quelques éléments qu'a bien voulu rendre public le parquet et sa manière de présenter l'affaire interrogent fortement, dans un contexte de mise sous pression de la France et de l'Union européenne des messageries interpersonnelles et des réseaux sociaux. (...) le jugement de première instance a retenu, pour caractériser un soi-disant comportement clandestin justifiant une condamnation, le fait que les personnes mises en cause utilisaient des messageries chiffrées (...)

► **Voici certains outils possibles pour échapper autant au totalitarisme de l'Etat qu'à l'ultra-capitalisme mortifère des GAFAM : <https://alter-vienne.info/spip.php?article371>**

Possible de s'inscrire au FédiVienne, un réseau décentralisé visant un Internet émancipé des GAFAM

► Une preuve que Telegram n'est pas vraiment l'ami des luttes sociales, et censure à l'aveugle : **[Telegram censure le compte "No Border Calais"](#)** - Depuis une semaine, l'application Telegram a supprimé la chaîne publique @nobordercalais ("No Border infos - Calais & more") sans aucun avertissement. Les admin' se sont juste rendu-es compte fin août que la chaîne n'apparaissait plus et qu'un compte admin' a été restreint (sans en être notifié) à cause de signalements d'utilisateur-ices pour diffusion de "contenu illégal". Rien de plus précis...
On soupçonne - mais sans aucune preuve - un raid de fachos, comme la chaîne avait relayé le mois dernier un appel à contre-mobilisation face à leur projet d'attaque sur les plages. L'équipe de Telegram a été contactée pour contester cette décision mais n'a à ce jour toujours pas répondu.
Avec la mise en examen de son patron il y a quelques semaines, Telegram est dans le viseur des autorités françaises qui la jugent trop laxiste sur, entre autres, la diffusion de contenus terroristes et pédopornographiques. L'extrême-droite pullule également sur la plateforme en toute impunité. Mais par contre quelques signalements sur des posts d'une chaîne de luttes et de solidarité suffisent pour une censure automatique et sans contradictoire...
Belle vision de la liberté d'expression, Telegram !
(...)

Remarques

Le patron de Telegram Pavel Durov est un ultracapitaliste, un libertarien. Il semble défendre une très large liberté sur le net, ce qui profite aussi forcément à divers trafiquants et criminels, pas seulement aux rebelles, militants et personnes souhaitants protéger leur vie privée.

Où mettre les limites à la liberté d'expression, qui va décider de ce qui doit être éventuellement écarté ? Questions souvent compliquées, et les réponses données par l'Etat et le Capital forcément biaisées. Avec des lois qui diffèrent

selon les pays, les gouvernements, les évolutions ou involutions culturelles.

Entre les abominations légales et les atrocités illégales, pourquoi cibler que les secondes ? Sans démocratie réelle, quelle légitimité ont les lois concernant la libre expression ? Quand des activistes écologistes sont traités de terroristes et que l'Etat agit en terroriste, à quoi se fier ? Quand les Etats vendent des armes en grand à d'autres Etats et à des dictatures, que signifie la poursuite des petits trafiquants d'armes ?

Oui, il y a des bornes à ne pas franchir, des choses à ne pas faire et même à ne pas dire, mais ce n'est pas aux Etats et au marché capitaliste de définir ces choses.

Les réseaux sociaux privés possédés par des capitalistes peuvent toujours être la cible de censures (par l'Etat ou les capitalistes), et de surveillance (avec ou sans la collaboration des entreprises), notamment en cas de révolte conséquente.

Préférons largement des outils plus libres, décentralisés, open source, certifiés par de nombreux activistes.

Mieux, préservons des capacités de communication hors réseaux sociaux, et même sans internet ni téléphones.

- ▶ Toujours utile : [quelques conseils de sécurité numérique](#)